



**OFFRE D'EMPLOI (2 postes à combler)  
JOURNALIER  
STATUT : TEMPORAIRE, TEMPS PLEIN – 14 SEMAINES**

Sous la responsabilité du contremaître du service des Travaux publics, le titulaire effectuera divers travaux avec une équipe de travail multidisciplinaire sur le réseau routier de la Municipalité, sur les bâtiments municipaux, les parcs et aires publiques.

**PRINCIPALES TÂCHES**

Il est appelé à aider les corps de métier spécialisés dans l'accomplissement de leurs tâches. Il voit également à effectuer des travaux d'entretien général, de transport et manutention d'objets et marchandises, de cueillette des ordures, de réparation et de nettoyage.

**QUALIFICATIONS REQUISES**

- ✓ Diplôme d'études secondaires (secondaire V complété)
- ✓ Détenir un permis de conduire ayant la classe 5 valide
- ✓ Détenir un permis de conduire ayant la classe 3 valide (un atout)

**CONDITIONS, SALAIRE ET AVANTAGES**

- ✓ Semaine de travail de 40 heures
- ✓ Salaire et conditions de travail selon la convention collective en vigueur

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 septembre 2019 à 15h30 à l'adresse suivante :

Municipalité de Val-Morin  
6120, rue Morin  
Val-Morin (Québec) J0T 2R0  
a/s Madame Geneviève St-Amour, coordonnatrice administrative  
Courriel : [gstamour@val-morin.ca](mailto:gstamour@val-morin.ca)  
Télécopieur : 819-322-3923

*Seules les personnes retenues recevront un accusé de réception. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*